

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - SALON HK

Applicables à compter du 1er mai 2020

■ Modalités d'inscription

Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception.
Les inscriptions reçues après l'enregistrement de l'effectif maximum d'une formation figurent sur une liste d'attente. Le cas échéant, un report sur une session ultérieure pourra être proposé au candidat.
Tout bulletin d'inscription signé vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

■ Tarifs

Les activités d'accompagnement et de formation de Salon HK étant non assujetties à la TVA, tous nos prix s'entendent nets de TVA. Ils sont forfaitaires.
Sauf dispositions particulières visées dans les conventions de formation, les tarifs ne prennent en compte ni les frais de repas ni les frais de transport, ni les frais d'hébergement.
Toute formation commencée est due.

■ Propriété Intellectuelle

Tous les supports, programmes, cours, travaux ou documents remis aux participants lors des formations demeurent la propriété intellectuelle et exclusive de Salon HK.
L'exploitation, la reproduction effectuée sur tous nos supports, la traduction en toutes langues, la commercialisation et la représentation par tout procédé de communication de tout ou partie des supports, programmes, cours, travaux ou de tout document sont interdites sauf autorisation écrite préalable de Salon HK.
Les entreprises sont solidairement responsables avec les participants de toute infraction aux dispositions qui précèdent.

■ Convocations

Avant l'action de formation, le client reçoit une convocation comprenant les éléments suivants : intitulé de la formation, date(s) et horaires, lieu et nom du responsable de programme et contact ainsi que le déroulé de la formation.

■ Conditions de règlement

Pour les Particuliers (y compris les artisans, les autoentrepreneurs et les sociétés à caractère unipersonnel (EURL, EIRL, SASU) où le stagiaire est le dirigeant (président, gérant) ou associé) :
- Un acompte de 25% sera exigé pour valider l'inscription.
- Le solde devant être impérativement acquitté au plus tard le dernier jour de la formation.

Les factures doivent être réglées :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
Hawa Konaté
15 Chemin des Fortes Terres
93800 Epinay-sur-Seine

- ou par virement sur notre compte bancaire :
Hawa Konaté
IBAN DE18 1001 1001 2626 7046 85
BIC : NTSBDEB1XXX

- ou par paypal
Hello@salon-hk.com

■ Annulation, report ou abandon

Toute demande de report ou annulation de la formation doit être communiquée par courrier recommandé avec accusé de réception.
Salon HK se réserve le droit d'annuler ou reporter l'action de formation en cas de nombre de participants insuffisant. Dans ce cas, le stagiaire ou l'entreprise peut se voir proposer un report à la prochaine session de ladite formation.
En cas de demande de report d'immersion, pour quelque motif que ce soit, des frais administratifs d'un montant de 50€ nets seront appliqués au participant (quel que soit le mode de financement).
En cas d'abandon de la formation par le stagiaire pour quelque motif que ce soit, l'intégralité du montant de la formation reste due.
Pour toute annulation plus de 30 jours ouvrables avant le début de la formation, les 25% d'acompte versés à l'inscription restent acquis au Salon HK.
Pour toute annulation moins de 30 jours ouvrables avant le début de la formation, l'intégralité du montant de la formation sera due à Salon HK.
Pour tout abandon de la formation par le participant, pour quelque cause que ce soit, le client, entreprise ou particulier, s'oblige à le notifier au Salon HK par courrier recommandé avec accusé de réception.

■ Litiges

Tout litige relatif à nos ventes sera de la compétence exclusive :
- pour les commerçants, du Tribunal de Commerce de Paris.
- pour les non commerçants : du Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence ou du siège du défendeur.

■ Documents légaux

Pour les Particuliers :
À l'inscription, une fiche d'inscription devra être remise au Salon HK.
Une facture sera établie en 2 exemplaires.

■ Informatique et Libertés

Le client peut exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier de Salon HK le concernant.

■ Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par Salon HK à son siège administratif au 15 Chemin des Fortes Terres 93800 Epinay-sur-Seine